

Chers usagers,

Nous tenons à vous rappeler que les agents de France Services sont là pour vous accompagner dans vos démarches administratives en lien avec le numérique, vous informer ou vous orienter sur un certain nombre de partenaires définis :

CAF, CPAM, MSA, RETRAITE, ANTS, POLE EMPLOI, FINANCES PUBLIQUES, JUSTICE, LA POSTE.

Ces agents sont formés pour répondre sur un 1^{er} niveau d'information et ne remplacent pas les partenaires.

C'est pourquoi nous vous demandons de rester courtois envers ces agents et de faire preuve de bienveillance comme ils le font à votre égard.

Pour toute autre demande, les agents feront leur possible pour vous aider ou vous diriger vers une autre personne afin de trouver la solution adaptée.

Le Président
M. Sylvain BARREAUD



Le Vice-Président
M. Patrick MACHEFERT



œur de Saintonge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES